Envoyé en préfecture le 22/11/2023
Reçu en préfecture le 22/11/2023
Publié le 22/11/2023
ID : 031-213101876-20231116-2023_161-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VALENTI et VITET
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
16 novembre 2023
Acte n° **2023-161**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BEAUFORT a donné procuration Mme STEMER
Mme BOBO a donné procuration à M. PILET
Mme VOISIN a donné procuration à Mme LACOSTE
M. BRIANTAIS a donné procuration à M. SÉVERAC
M. GAUTHIER a donné procuration à M. CANILLO

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
28

Secrétaire de séance : M. FÉDOU Franck

Date de la convocation :
9 novembre 2023

Thème : 2.2 – ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS

Objet : Convention avec la société SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie, lieu-dit « Darre le Bosc de la Ferratéro »

M. FRANCHINA Philippe, Conseiller délégué au secteur "développement du numérique et innovation", expose au Conseil Municipal que la Société SFR a sollicité la commune de Fonsorbes pour l'implantation d'une installation de communications électroniques (antenne relais). Le site retenu est le lieu-dit « Darre le Bosc de la Ferratérro ».

L'installation comprendra un pylône d'une hauteur de 30m supportant divers dispositifs d'antennes d'émission-réception et un espace technique.

PARCELLE	ADRESSE	SUPERFICIE
CB 43	Darre le Bosc de la Ferratérro	36

La convention porterait sur une durée de douze années, et pourra se poursuives par tacite reconduction pour des périodes successives de six ans. Le loyer annuel serait de 10 000 HT et le montant du loyer augmentera de 1% par an

Entendu l'exposé de M. FRANCHINA Philippe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve les termes de la convention à conclure avec la société SFR pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie, lieu-dit « Darre le Bosc de la Ferratérro ».

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 16 novembre 2023.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

.../...

Envoyé en préfecture le 22/11/2023
Reçu en préfecture le 22/11/2023
Publié le 22/11/2023
ID : 031-213101876-20231116-2023_161-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2023 – acte n° 2023-161 – page 2/2
Thème :	2.2 – ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS
Objet :	Convention avec la société SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie, lieu-dit « Darre le Bosc de la Ferratérro »

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
FÉDOU Franck

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 16 novembre 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 22 NOV. 2023